

LA FORMATION SYNDICALE



Une de nos priorités, c'est la Formation Syndicale de nos militants. Formation indispensable pour que nos camarades soient au "top" face à des patrons entourés de juristes, de DRH et de services juridiques, dont le but est de "donner le moins possible" aux salariés et éventuellement de reprendre certains acquis.

La Formation assurée à l'Union Départementale débute par le stage "Découverte", passage obligé de tous les militants, qui leur permet de découvrir l'organisation syndicale Force Ouvrière et son histoire, mais aussi d'aborder l'ensemble des thèmes relatifs aux Délégués du Personnel, aux Délégués Syndicaux, aux élus des Comités d'Entreprises ou des C.H.S.C.T. C'est une formation qui est indispensable pour que nos militants puissent faire face aux employeurs.

L'Union Départementale établit chaque année un calendrier de stages, en collaboration avec le Centre de Formation de la Confédération.

Ces stages peuvent encore nous sembler insuffisants par rapport au retard que notre Département du Pas-de-Calais a dans ce domaine.

Néanmoins, malgré les contraintes financières, la Confédération nous a octroyé des stages supplémentaires en 2006 et 2007, ainsi que des stages décentralisés.

Tous nos militants doivent pouvoir, sous la responsabilité et le contrôle de leurs syndicats respectifs, bénéficier d'un Plan de Formation Syndicale.

L'ensemble des stages bénéficient d'une prise en charge des pertes de salaires, des frais de repas et de déplacements.

La Formation Syndicale n'est pas une fin en soi, mais un outil.

L'Institut Régional d'Education Ouvrière (IREO) nous a longtemps permis d'organiser nos propres stages, indépendamment de la Confédération. C'est maintenant chose terminée depuis que les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais ont décidé de passer ce dossier au Conseil Régional qui a décidé d'intégrer ces financements dans les subventions de fonctionnement accordés aux Unions Régionales à compter de 2006.

Pour autant, l'IREO continue ses activités de formation grâce à une subvention du Ministère du Travail, ce qui nous permet de proposer à nos militants des stages dits "supérieurs" animés par des universitaires, principalement sur des thèmes ayant trait au droit du travail.

De son côté, le Conseil Régional a accepté d'apporter son obole pour assurer la pérennité de l'IREO, sous réserve que des formations, dans tous les cas, s'inscrivent dans les problématiques régionales ou dans des schémas de VAE, VAP... L'année 2006, est de ce point de vue, une année charnière. Les organisations syndicales composant l'IREO sont en pleine concertation pour aborder ces évolutions.

Les autorisations d'absence prévues par les dispositions légales, conventionnelles ou statutaires, doivent faciliter l'accès du plus grand nombre à ces sessions.

La finalité de cette formation reste donc bien le meilleur accomplissement de nos missions et le développement de notre Organisation Syndicale.

Nous avons complété les sessions habituelles par des journées thématiques.

La plupart des stages se tiennent au siège de l'Union Départementale, ce qui permet souvent aux jeunes et nouveaux militants, de découvrir notre équipe et nos locaux.

Les élections prud'homales ayant lieu en 2008, là aussi il nous faut continuer à former des camarades afin qu'ils aient connaissance des dernières jurisprudences, mais aussi commencer à former la nouvelle équipe qui remplacera les nombreux départs en retraite de nos militants prud'homaux.

De 2003 à 2006, nous avons accueilli 865 stagiaires, au travers de 31 stages et journées d'informations.

Stages de formation

- Découverte Force Ouvrière Groupement des Services Publics et de Santé et du Secteur Privé
- Syndicalisation et développement du syndicat
- Secrétaires et Trésoriers
- Communication Syndicale
- CHSCT
- Rôle et Fonctionnement du Comité d'Entreprise
- Application du Droit du Travail
- Prud'hommes

Journées d'informations et d'échanges

- Prud'hommes
- Formation Professionnelle
- Formation Trésoriers
- Epargne salariale



ANNEE	STAGES	STAGIAIRES
2003	9	130
2004	8	105
2004	2 Journées d'information	45
2005	9	128
2005	1 Journée d'information	36
2006	16	294
2006	2 Journées d'information	127